

# Création d'une académie de tamazight

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4497 - Jeudi 7 juin 2018 - Prix : 10 DA

Tunisie

## Le ministre de l'Intérieur démis de ses fonctions

Page 24

Enseignants des facultés de médecine

## Le SNECHU décide le gel de la grève dans le Centre

Page 3

**Conseil des ministres**

### Annulées les taxes proposées et banni le couffin du ramadhan

# Importantes décisions de Bouteflika en faveur des couches défavorisées



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris mardi, lors du Conseil des ministres, d'importantes décisions en faveur des couches sociales défavorisées comme le remplacement du couffin du ramadhan par un chèque, mais la plus importante décision est liée à l'annulation des augmentations des droits de taxes sur les documents d'identité nationale et administratifs. [Lire page 2](#)

Concours de recrutement dans le secteur de l'Education à Béjaïa

## 21 000 postulants pour 315 postes à pourvoir

Page 4

Inauguré à Alger

## «Médinatic», nouvel espace de culture

Page 13

Conseil des ministres

Annulées les taxes sur documents proposées et banni le couffin du ramadhan

# Importantes décisions de Bouteflika en faveur des couches défavorisées

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a pris mardi, lors du Conseil des ministres, d'importantes décisions en faveur des couches sociales défavorisées comme le remplacement du couffin du ramadhan par un chèque, mais la plus importante décision est liée à l'annulation des augmentations des droits de taxes sur les documents d'identité nationale et administratifs.

Par Louiza Ait Ramdane

En effet, le Président Abdelaziz Bouteflika a instruit le gouvernement de retirer toute augmentation de taxes pour les documents administratifs. «Lors de l'examen de ce projet de loi en matière de relèvement de droits à acquitter sur certains documents administratifs, le président de la République a décidé le retrait de toute augmentation de droits proposée pour les documents administratifs», indique un communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

La décision du président de la République intervient après de vives critiques ayant suivi la publication de ces nouvelles taxes contenues dans l'avant-projet de la loi de finances complémentaire pour l'année 2018. Pour rappel, l'avant-projet de LFC 2018 prévoyait des taxes sur la délivrance de la carte nationale d'identité biométrique, du passeport, du permis de conduire et de la carte grise. La taxe sur la carte d'identité biométrique a été fixée à 2 500 DA, alors que celle du passeport va de 12 000 à 15 000 DA selon le format et le délai de délivrance. L'autre décision annoncée à l'issue de ce même Conseil des ministres, est la prise

de dispositions nécessaires pour que cesse le recours à la distribution du couffin du ramadhan et pour que l'action de solidarité de l'Etat «soit réalisée par des allocations financières».

«Le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour que cesse le recours à la distribution du couffin du ramadhan, et que cette action de solidarité de l'Etat soit réalisée dès l'année prochaine à travers des allocations financières décaissées par chèque ou par monétique», indique le communiqué. Le Conseil des ministres annonce également l'adoption d'un projet de loi relatif à la création de l'Académie algérienne de la langue amazighe. Ce projet définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette instance, placée auprès du président de la République et dont la création est prévue par l'article 4 de la Constitution, amendée en 2016, précise le communiqué de la présidence de la République. L'Académie est chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analy-



PH.D. R.

se linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe, note la même source. La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes. L'Académie disposera d'un

conseil, d'un président, d'un bureau et de commissions spécialisées. Le Président Bouteflika a déclaré que l'adoption de ce texte par le Parlement couronnera le processus de réappropriation de tamazight par toute l'Algérie comme l'un des facteurs de consolidation de l'unité de son peuple. «Langue nationale et officielle, tamazight, que l'Etat œuvrera à promouvoir comme en

dispose la Constitution, a désormais besoin de l'apport des compétences nationales dans ce domaine, pour développer, au sein de l'Académie, les instruments et les règles à même d'accroître l'usage et le rayonnement de cette langue, partie indissociable de notre identité nationale», a ajouté le président de la République.

L. A. R.

## Bouteflika approuve l'exception d'inconstitutionnalité et le droit additionnel

À l'image de son premier responsable, la réforme du secteur de la Justice notamment dans son volet juridique tend sereinement vers sa concrétisation totale pour parvenir à une justice moderne en respect des droits de l'homme. Et pour cause, l'aval donné avant-hier par le chef de l'Etat, durant le Conseil des ministres, au projet de loi organique relatif à la mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité vient renforcer ce processus de réformes et ajouter une pierre à l'édifice de la construction de l'Etat de droit.

Pour le président de la République, l'adoption de ce projet de loi est un «nouveau progrès» dans la réforme de la justice et la modernisation du droit. Laquelle, poursuivra le premier magistrat du pays, «a déjà de nombreux effets au profit des justiciables et qui place notre pays parmi les Etats les mieux avancés dans ce domaine». Aussi, a-t-il appelé à «la poursuite et à l'approfondissement de cette réforme car la mise en œuvre de nos lois, et la modernisation de notre système judiciaire constituent un processus permanent pour accompagner la réforme de toute la gouvernance dans le pays».

A ce titre, le communiqué final du Conseil des ministres, soulignant que le projet de loi organique «vient en codifier la mise en œuvre», considérera que «l'exception d'inconstitutionnalité est une avancée juridique récente introduite par l'article 188 de la Constitution». En effet, cette nouvelle loi intervient conformément

aux dispositions de la loi fondamentale, qui dans son article 188 stipule que «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution». Incontestablement, il s'agit là d'une avancée certaine dans la mesure où ce texte octroie désormais aux justiciables, y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, le droit de contester la conformité des lois aux dispositions constitutionnelles et d'invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat. De plus, outre de s'inscrire dans des démarches de l'Etat pour la consécration de l'Etat de droit et du respect des droits de l'Homme, il viendra contribuer à l'approfondissement du contrôle constitutionnel.

Toutefois, relèvera la même source, «le recours en exception d'inconstitutionnalité au niveau d'une juridiction est suspensif, sauf lorsqu'il est question de statuer sur une cessation de détention ou en cas d'urgence», faisant que «lorsque le Conseil constitutionnel fait droit à un recours en exception d'inconstitutionnalité, la disposition législative qui a fait l'objet de ce recours devient caduque», conclut le communiqué du Conseil des ministres

tenu en cette troisième semaine du ramadhan 2018.

Par ailleurs, il est à retenir que les traités et les engagements internationaux ne peuvent pas faire l'objet d'une exception d'inconstitutionnalité du fait qu'ils ne revêtent pas un caractère législatif, tout comme les lois organiques ou toute loi déjà contrôlée par le Conseil constitutionnel ainsi que les ordonnances avant leur adoption par le Parlement et les décrets présidentiels et exécutifs. A ces différents textes, s'ajoutent les lois référendaires et constitutionnelles, expression de la volonté directe du peuple.

### Le droit additionnel provisoire de sauvegarde également retenu

Par ailleurs, inscrit dans le projet de loi de finances complémentaire 2018, le droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) en matière de commerce extérieur a été également l'une des propositions retenues par le chef de l'Etat durant ce Conseil des ministres.

A ce propos, le Président Bouteflika a appelé les opérateurs économiques «à tirer profit de la démarche de sauvegarde temporaire que le pays a mis en place en matière de commerce extérieur pour accroître leurs investissements et augmenter la production de biens et de services afin de satisfaire la demande locale et de diversifier les exportations du pays».

Bien que le taux de cette taxation n'ait pas été encore fixé, le DAPS sera appliqué aux importations de certains produits finis qui sont actuellement soumis à la suspension provisoire à l'importation, a précisé le communiqué final du Conseil des ministres.

A noter que ce mécanisme vient en remplacement de celui mis en place en janvier 2018 interdisant plusieurs centaines de produits et marchandises à l'importation notamment ceux produits localement tels que les biens alimentaires, les produits électroménagers et électroniques, ou encore les produits dits de luxe. En outre, il a été procédé à l'élargissement de la liste des marchandises soumises à la taxe intérieure de consommation (TIC), au taux de 30%, pour 10 familles de produits finis, ainsi que le relèvement des droits de douanes, pouvant atteindre 60%, pour 32 familles de produits finis. En parallèle, depuis 2017, la Banque d'Algérie a mis en place successivement plusieurs dispositifs d'encadrement du commerce extérieur pour contenir davantage les importations.

Il faut savoir qu'en une année, les réserves de change nationales ont connu une baisse relativement sensible estimée à quelque 17 milliards de dollars, en s'établissant à 97,3 milliards de dollars à la fin décembre 2017, contre 114,1 milliards de dollars l'année dernière à la même période.

Lynda Naili



Conseil des ministres

Le processus de l'officialisation couronné

# Création d'une académie de tamazight

■ Le long processus de l'officialisation de la langue amazighe sera couronné par la création prochaine de l'Académie algérienne de la langue amazighe, dont le projet de loi organique a été adopté mardi par le Conseil des ministres.

Par Tinhinène Khouchi

Dans son article 4, la Constitution amendée de 2016 stipule que tamazight est également langue nationale et officielle et que l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est ainsi prévu, dans le cadre de la promotion de cette langue, la création d'une Académie algérienne de la langue amazighe. Le communiqué du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika, explique que le projet de loi organique définit les missions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de cette Académie, chargée notamment de recueillir le corpus national de la langue amazighe dans toutes ses variétés linguistiques, d'établir la normalisation de la langue amazighe à tous les niveaux de description et d'analyse linguistique, et d'élaborer un dictionnaire référentiel de la langue amazighe. La composition de l'Académie est fixée à 50 membres au plus, choisis parmi les experts et compétences avérés dans les domaines des sciences du langage et en rapport avec la langue amazighe et les sciences connexes, selon le communiqué du Conseil des ministres, précisant que l'académie disposera d'un conseil, d'un président, d'un bureau et de commissions spécialisées. Se félicitant de la présentation de ce projet de loi dans les délais impartis, le Président Bouteflika a déclaré que l'adoption de ce texte par le Parlement couronnera le processus de réappropriation de tamazight par toute l'Algérie comme l'un des facteurs de consolidation de l'unité de son peuple. «Langue nationale et officielle, tamazight, que l'Etat œuvrera à promouvoir comme en dispose la Constitution, a désor-



mais besoin de l'apport des compétences nationales dans ce domaine, pour développer, au sein de l'Académie, les instruments et les règles à même d'accroître l'usage et le rayonnement de cette langue, partie indissociable de notre identité nationale», a ajouté le président de la République. Depuis la création du Haut Commissariat à l'amazighité, le 27 mai 1995, l'enseignement de la langue amazighe a connu des avancées indéniables, ce qui a abouti à la création de l'Académie qui s'inscrit dans le

prolongement de la promotion et du développement de cette langue. La création de cette Académie demeure aussi un acquis pour tamazight, dont l'enseignement au niveau national est assuré actuellement dans 38 wilayas, ce qui permet de veiller à

la sauvegarde de tamazight en tant que langue, culture et patrimoine à travers des procédés scientifiques à même de garantir son essor et impulser son utilisation dans les domaines de la création scientifique, littéraire et médiatique et à assurer sa généralisation à tous les Algériens. Selon des données du ministère de l'Education nationale, l'enseignement de tamazight est passé de 11 wilayas en 2014 à 38 durant l'année scolaire 2017-2018, qui a vu le nombre d'élèves étudiant la langue amazighe augmenter à près de 350 000, encadrés par 2 757 enseignants. Quelque 300 enseignants supplémentaires de la langue amazighe seront recrutés pour l'année 2018-2019, selon le ministère qui se fixe comme objectif la généralisation de son enseignement aux 48 wilayas du pays. A cela s'ajoute un autre acquis en 2018, à savoir l'intégration de Yennayer, jour du nouvel an amazigh, dans le calendrier des fêtes nationales.

T. K.

## Le HCA se félicite de l'adoption du projet de loi

LE HAUT Commissariat à l'amazighité (HCA) s'est félicité hier de l'adoption, en Conseil des ministres, réuni mardi sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, du projet de loi organique relatif à l'Académie algérienne de la langue amazighe. «Cette décision historique et acquiescente nationale, concrétisée à l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a permis, d'une manière incontestable, le parachèvement du processus de réhabilitation de tamazight dans notre pays», indique le HCA dans un communiqué, ajoutant que «l'aboutissement de ce processus fondateur ouvre à tamazight, langue et culture (patrimoine de tous les Algériens), des perspectives considérables en termes de travail à réaliser dans la durée et dans de multiples domaines». Le HCA considère que l'Académie algérienne de la langue amazighe «est une entité constitutionnelle spécialisée et un édifice de référence scientifique national incontournable, porteur de projets de recherches pour la normalisation de la langue amazighe et de son illustration, en faveur d'un enseignement accessible à tous dont le savoir puise sa force de son double attachement à l'usage et à la norme». «Afin de mener à bien ses missions clairement prédéfinies, l'Académie algérienne de la langue amazighe œuvre dans une approche synergique de collaboration et d'échange avec les établissements et organes publics, ainsi que les académies et institutions linguistiques similaires», souligne la même source. Le HCA relève également que «les missions de réhabilitation et de promotion de tamazight confiées, distinctement et respectivement, au HCA et à l'Académie algérienne de la langue amazighe impliquent, indubitablement, le concours complémentaire indissociable des deux instances, socle d'une entière réussite du processus de généralisation de tamazight et de sa socialisation».

Rafik B.

Enseignants des facultés de médecine

## Le SNECHU décide le gel de la grève dans le Centre

Les enseignants des facultés de médecine des wilayas d'Alger, Tizi-Ouzou et Blida, ont décidé de geler la grève qu'ils observent depuis plus de cinq semaines. La décision a été annoncée lors d'une assemblée générale du Syndicat national des chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU). Lors d'une conférence de presse qu'elle a animée en compagnie des représentants syndicaux des trois facultés, à l'issue d'une Assemblée générale, la présidente du SNECHU, P' Ouahiba Ouahioune, a précisé qu'il a été décidé «le gel de la grève, entamée depuis plus d'un mois, et la reprise des cours et des examens en attendant la tenue d'assemblées générales dans les autres facultés à travers le pays pour

trancher cette question». Elle a ajouté que «les enseignants hospitalo-universitaires ont fait prévaloir la sagesse et décidé la reprise des cours et des examens jusqu'au 5 juillet prochain, date de la fin de l'année universitaire», en attendant les résultats de la Commission mise en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en coordination avec le ministère de la Santé pour l'examen des revendications de ce corps cette semaine. A noter que ces trois wilayas concentrent 52% des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires des dix facultés de médecine du nord du pays, soit quelque 4 200 enseignants. La représentante du SNECHU a rappelé certaines revendications soumises au

ministère de l'Enseignement supérieur, dont la révision du statut de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire, notamment en ce qui concerne l'indemnité professionnelle dans les hôpitaux. Pour sa part, le secrétaire du Syndicat des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires de la faculté de médecine d'Alger, P' Mohamed Belhadj, a indiqué que la Commission en charge de l'examen des revendications «a donné son accord de principe pour revoir cette prime prévue dans le statut particulier», soulignant qu'il était «inconcevable qu'un maître assistant effectue des interventions chirurgicales lourdes et assure des gardes et ne perçoit en retour que 28 000 DA, ce qui pousse nombre de

ces médecins à quitter le secteur public pour l'étranger ou le secteur privé». Par ailleurs, le SNECHU a salué la décision du Premier ministre qui a donné son accord de principe pour le traitement de la question de la retraite des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires qui percevront une retraite à hauteur de 80% (contre 50% auparavant), et ce, à l'image des autres corps relevant de la Direction générale de la Fonction publique. Les représentants du Bureau ont indiqué que le syndicat avait accordé un délai à la commission pour qu'elle examine ses revendications et trouve des solutions dans les plus brefs délais, soulignant que «si aucune solution satisfaisante n'est trouvée, le syndicat entamera une grève illimitée

en septembre prochain». Concernant l'activité complémentaire maintenue dans la nouvelle loi sur la santé, les représentants du SNECHU ont proposé à la tutelle son organisation dans un cadre réglementé lors de week-ends et congés nationaux afin que le corps médical «ne déserte pas les services pour aller exercer cette activité dans le secteur privé au détriment du secteur public». Concernant la grève des médecins résidents qui dure depuis 7 mois, le syndicat estime que du point de vue pédagogique «on peut parler d'une année blanche car les résidents n'ont pas suivi les cours, n'ont pas passé les examens et n'ont pas assuré les prestations médicales et les gardes».

Meriem Benchaouia

Concours de recrutement dans le secteur de l'Education à Béjaïa

# 21 000 postulants pour 315 postes à pourvoir

■ Sur les huit concours ouverts, «c'est le corps de l'enseignement primaire dans sa filière de langue arabe qui enregistre le taux le plus élevé de postulants, puisque pas moins de 15 659 candidats sont inscrits pour les 117 postes ouverts».

Par H. Cherfa

**L**e concours de recrutement externe des différents corps de l'éducation : pédagogique, administratif et financier, en prévision de l'année scolaire prochaine se tiendra le mardi 12 juin 2018. 21 048 postulants sont inscrits pour passer le test et décrocher l'un des 315 postes ouverts dans les différents corps et branches. «Sur les huit concours

## Accidents de la circulation Plus de 100 morts et 700 blessés depuis le début du ramadhan

**QUELQUE** 123 personnes sont décédées et 743 autres ont été blessées, suite à 395 accidents de la circulation recensés sur le réseau des routes nationales du pays, depuis le début du mois sacré du ramadhan, a-t-on appris mardi soir à Blida auprès de la cellule de communication du commandement de la Gendarmerie nationale. «Ce nombre de victimes est en baisse comparativement à la même période de l'année dernière, ayant enregistré 153 décès et 818 blessés, suite à 470 accidents», a observé le commandant Abdelkader Bezou, dans une déclaration à la presse, en marge d'une sortie sur le terrain pour s'enquérir des mesures mises en place par ce corps constitué afin d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens. Cette baisse est le fruit des efforts de sensibilisation consentis sur le terrain par les unités de sécurité routière installées sur différents axes routiers, particulièrement à l'approche de la rupture du jeûne, outre les campagnes d'information organisées à long terme d'année, a-t-il signalé. Détaillant ce bilan, le responsable a fait cas de 26 accidents enregistrés à Bouira, 25 à Ain Defla et 21 à Sétif, au moment où la plus grande perte en vies humaines a été enregistrée dans la wilaya de Biskra avec une dizaine de morts et 37 blessés, suivie par les wilayas de Sétif et Ghardaïa, avec respectivement 6 mort et 35 blessés pour la première et 6 morts et 16 blessés pour la seconde. Selon le commandant Bezou, les unités de sécurité routière ont particulièrement intensifié les barrages routiers au niveau des entrées et sorties des villes et autres autoroutes, en mettant à contribution les radars de contrôle routier (servant à mesurer la vitesse des véhicules) à l'approche de la rupture du jeûne. **Hania Y.**



ouverts, c'est le corps de l'enseignement primaire dans sa filière de langue arabe qui enregistre le taux le plus élevé de postulants, puisque pas moins de 15 659 candidats sont inscrits pour les 117 postes ouverts», a indiqué la cellule de communication de la direction de l'éducation dans un communiqué de presse. En

deuxième position, c'est le poste de superviseur de l'éducation adjoint d'éducation, où on note 1 885 candidats pour 66 postes ouverts. Quant à langue française dans le primaire, ils seront 1 367 candidats à passer les épreuves consacrées au recrutement dans cette matière pour laquelle on a réservé 10 postes

seulement.

S'agissant de tamazight, 931 candidats tenteront de décrocher un poste parmi les 10 pourvus. On note aussi 66 postes de superviseurs de l'éducation, 4 postes de conseillers d'orientation, 21 postes d'économistes adjoints, 68 attachés de laboratoires et 19 postes d'attachés

principaux de laboratoires. Il faut noter que le concours se déroulera dans 72 centres, dont 49 sont réservés aux épreuves de langue arabe, 50 pour le français, 4 pour tamazight et 7 pour les épreuves de recrutement de superviseurs de l'éducation.

H. C.

Le Parc d'El Kala, eldorado vert au bord de la Méditerranée

## Myrte, arbousier, thym et bruyère...

**V**éritables joyaux du bassin méditerranéen, le Parc national d'El Kala (PNEK), dans la wilaya d'El Tarf, de par la richesse de sa biodiversité et l'abondance de ses ressources naturelles, est un gisement vert qui n'attend qu'à être exploité par la population riveraine. Agencement exceptionnel de trois écosystèmes marin, lacustre et forestier sur huit communes de la wilaya d'El Tarf, sur près de 80 000 hectares, le PNEK dispose d'un riche patrimoine floristique dont l'exploitation était restée pendre très longtemps au stade artisanal et cantonnée au seul usage domestique. Néanmoins, cette région a vu ces dernières années le lancement de plusieurs initiatives impulsées par une prise de conscience collective quant aux potentialités économiques et éco-touristiques de ce parc, classé réserve de la biosphère par l'Unesco en 1990 et qui, en plus de recenser plus de 800 espèces végétales, renferme deux zones humides d'importance internationale qui sont les lacs Oubeïra, Tonga et le Lac des oiseaux.

### Le parc au cœur d'un programme algéro-allemand pour une meilleure gouvernance environnementale

C'est ainsi que le PNEK a été retenu en 2014 pour le programme de coopération algéro-allemand «Gouvernance environnementale et biodiversité» (GENBI) visant à introduire des instruments et des approches de gouvernance environnementale destinés à assurer la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité, à travers la gestion de zones protégées à l'aide d'ap-

proches participatives. Initié par le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement en partenariat avec l'Agence de coopération allemande GIZ, ce programme a récemment permis à près d'une centaine de femmes exploitantes de produits forestiers non ligneux, issues notamment des régions de Bougous et El Ayoune (wilaya d'El Tarf), de bénéficier d'une formation sur le fonctionnement et la gestion des coopératives pour une exploitation rationnelle des richesses du PNEK. Cette formation devrait permettre à ces femmes d'acquiescer les connaissances nécessaires au fonctionnement et la gestion des coopératives devant être créées prochainement dans cette région pour une meilleure structuration des filières agricoles et exploitation durable et rationnelle du PNEK», a expliqué à l'APS le directeur du parc, Moncef Bendjedid. Ainsi, à l'issue de cette formation encadrée par des experts dans le domaine, et conformément à un plan d'exploitation assurant la pérennité des ressources naturelles de la région, quatre coopératives spécialisées en apiculture et dans la production d'huile de lentisque et plantes aromatiques seront créées incessamment, a-t-il souligné.

### Extraction de l'huile de lentisque, une pratique en voie de valorisation

Connu pour les innombrables vertus thérapeutiques de son huile essentielle, le lentisque pistachier qui pousse en abondance dans les maquis du domaine forestier côtier d'El-Tarf, a été longtemps exploité de façon

archaïque et peu rentable, ce en quoi le programme GENBI est venu remédier avec l'introduction de méthodes modernes de récoltes et d'extraction assurant préservation et durabilité de cette essence végétale. Parmi les femmes ayant bénéficié de cette formation, Rbiha Zehani du haut de ses 70 printemps et ses 36 ans d'expérience dans l'extraction d'huile de lentisque, a affirmé à l'APS que «ce savoir-faire hérité de mère en fille est aujourd'hui en passe d'entrer dans une nouvelle dimension grâce aux nouvelles techniques d'exploitation».

Elle a, dans ce sens, précisé que la formation dans le domaine leur permet dorénavant de disposer de ce produit tant prisé tous les ans et non d'une manière biennale, période jusque-là observée obligatoirement pour la régénération des branches cassées lors de la cueillette. Les services de l'environnement d'El Tarf soulignent de leur côté que «de nouvelles méthodes d'extraction, moins pénibles, plus rentables et plus productives, sont introduites progressivement» dans chacune des régions qui abritent cette ressource naturelle, rappelant le fort potentiel économique de cette activité. Pour les mêmes services, l'exploitation de l'huile de lentisque, à l'instar d'une panoplie d'autres plantes aromatiques et médicinales dont le myrte, l'arbousier, le thym et la bruyère, aux vertus et variétés multiples, est «en voie de valorisation», d'autant plus que les principaux ingrédients pour le succès de ce challenge sont là, à savoir la ressource naturelle, la détermination des femmes rurales et le soutien de l'Etat.

Samah T./APS



Economie algérienne

# La Banque mondiale maintient ses prévisions de croissance en 2018

■ La Banque mondiale a maintenu sa prévision de croissance pour l'économie algérienne en 2018, qui restera solide cette année sous l'effet de la hausse des dépenses de l'investissement et de la progression des cours pétroliers.

Par Assia D.

Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié mardi à Washington, la BM prévoit une croissance du Pib réel de l'Algérie à 3,5% en 2018, contre 3,6%, (-0,1 point) anticipé dans l'édition de janvier du rapport. La prévision actualisée de 3,5% reste toutefois identique à celle prévue par l'institution de Bretton Woods dans son rapport de suivi de la situation économique de la région Mena, publié en avril dernier. La BM a légèrement abaissé sa prévision pour 2019 à 2%, soit -0,5 point, comparé à la croissance projetée en janvier et a revu sa projection pour 2020 à 1,3% (-0,3 point). Les projections pour ces deux années restent également inchangées comparées à celles d'avril. Selon les mêmes données, la croissance en 2017, s'est établie à 1,6%. L'institution financière relève, par ailleurs, que plusieurs pays exportateurs de pétrole dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), dont l'Algérie, ont assoupli leurs projets d'assainissement des finances publiques suite à la hausse des prix du pétrole. L'Algérie et l'Arabie saoudite ont en outre revu à la hausse leurs projets de dépenses d'investissement pour soutenir la croissance. Globalement, la croissance dans la région s'est renforcée cette année, les pays exportateurs de pétrole s'étant remis d'une année de baisse de la production pétrolière et de rigueur budgétaire, et les pays importateurs de pétrole ayant enregistré une progression de la demande intérieure et extérieure, précise la Banque. «La croissance dans la région devrait se renforcer à 3% en 2018 puis à 3,3% en 2019, grâce en grande partie au relèvement des pays exportateurs de pétrole de l'effondrement des prix de cette matière première», note la BM. Ces pays devraient



PHOTO: R.

accroître leurs dépenses d'investissement grâce à l'augmentation des revenus intérieurs et à la hausse des prix du pétrole. La croissance parmi les membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) devrait atteindre 2,1% en 2018 et 2,7% en 2019,

soutenue par l'augmentation des investissements en capital fixe. La croissance des pays exportateurs de pétrole hors CCG, dont l'Algérie, devrait être soutenue par l'augmentation des dépenses d'investissement. Les prévisions de croissance en

Arabie saoudite devraient être revues à la hausse, à 1,8% cette année et 2,1% l'année prochaine. L'Iran devrait enregistrer une croissance de 4,1% en 2018 et en 2019. Les économies importatrices de pétrole devraient afficher une croissance plus forte,

suite à un regain de confiance de la part des entreprises et des consommateurs sous l'effet des réformes du climat des affaires et de l'amélioration de la demande extérieure. L'Égypte devrait enregistrer une croissance de 5% au cours de l'exercice 2017-2018, (période s'étalant du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018) et de 5,5% l'exercice suivant. Les petits importateurs de pétrole, tels que la Jordanie et le Liban, sont confrontés à un ralentissement de la croissance dû à des déséquilibres extérieurs et budgétaires. La Banque Mondiale explique que «les risques d'assombrissement des perspectives de la région sont prépondérants». La hausse récente des prix du pétrole pourrait ne pas être soutenue et être contrariée par une production de pétrole de schiste plus importante que prévue aux Etats-Unis. Pour les pays importateurs de pétrole «l'amplification des problèmes de sécurité ou l'exacerbation des tensions géopolitiques pourraient nuire au tourisme, refroidir les investisseurs et limiter l'accès au financement», estime la BM.

A. D.

Pétrole

## Le prix du panier de l'Opep à 72,78 dollars

Le prix du panier de référence brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 72,78 dollars, a indiqué hier cette Organisation sur son site web. Lundi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était de 73,56 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela). Mardi, les cours de l'or noir ont

terminé en hausse. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 75,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 9 cents par rapport à la clôture de lundi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juillet a gagné 77 cents pour clôturer à 65,52 dollars. Les cours du brut reculaient pourtant en début de séance, poursuivant leur tendance au repli observée depuis fin mai. Selon des analystes, la principale question qui se pose pour les investisseurs est de savoir ce que l'Opep va décider lors de sa réunion prévue le

22 juin à Vienne. L'Arabie saoudite et la Russie ont annoncé la semaine dernière qu'ils pourraient assouplir les limitations de la production de brut. Lors d'un forum économique à Saint-Pétersbourg, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Falsh a jugé que les pays producteurs auront «bientôt la possibilité de libérer l'offre». Pour sa part, le ministre russe Alexandre Novak a estimé que «si nous arrivons à l'idée commune qu'il est indispensable d'assouplir le niveau (de production, ndlr), cela doit se faire à partir du troisième trimestre». A noter que l'Opep et ses dix partenaires ont atteint en

avril dernier un niveau de conforté record de 152%, avec leurs engagements de réduction de la production pétrolière. L'accord Opep-non Opep, conclu à Vienne entre les 14 membres de l'organisation et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, a pour objectif de baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix. Cet accord qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril atteignant les 70 dollars contre 30 dollars en janvier 2016. D'autre part, l'agence Bloomberg a rapporté mardi que le gouvernement américain avait demandé à l'Opep d'augmenter sa production d'un million de barils par jour pour éviter une flambée des prix de l'essence. Par ailleurs, les marchés attendaient par la publication mercredi des données hebdomadaires de l'Agence gouvernementale d'information sur l'Energie (EIA). Pour la semaine achevée le 1er juin, les analystes tablent sur une baisse des stocks de brut de 3 millions de barils mais sur des hausses des réserves d'essence (+500 000 barils) et de ceux d'autres produits distillés (diesel et fioul de chauffage, +811 000 barils), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

F. H.

Changes

## L'euro stable face au dollar

L'euro se stabilisait face au dollar, dans un marché calme après les perturbations de la semaine dernière dues à la situation politique en Italie. Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1706 dollar, contre 1,1699 dollar lundi soir. La devise européenne restait également stable face à la monnaie japonaise à 128,48 yens, contre 128,46 yens lundi soir. Le dollar aussi se stabilisait face à la devise japonaise à 109,75 yens, contre 109,82 yens la veille vendredi. Aujourd'hui, «les regards seront tournés vers l'Europe avec la publication de

l'indice composite PMI et de celui pour les services dans la zone euro et au Royaume-Uni», a expliqué Konstantinos Anthis, analyste pour ADS Securities. L'indice composite PMI, qui mesure la croissance de l'activité, s'est établi à 54,1 en mai dans la zone euro, un niveau inchangé depuis la précédente estimation mais ralentissant par rapport à avril. Celui des services a été enregistré à 53,8 contre 53,9 précédemment. Un chiffre au-dessus de 50 indique une progression de l'activité. «L'euro est confronté à des perspectives fondamentales difficiles

avec l'incertitude politique comme principal risque, malgré des données plus solides», a poursuivi M. Anthis. Les marchés avaient semblé être apaisés lundi par une diminution notable des craintes politiques en Italie où le premier gouvernement d'alliance entre un jeune mouvement populiste et un parti d'extrême droite s'appête à mettre en œuvre une politique anti-austérité et sécuritaire. La devise européenne a perdu plus de 3% face à la monnaie américaine sur l'ensemble du mois de mai, le recul mensuel le plus marqué depuis novembre 2016.

En avril, la chute avait déjà été de 1,99%. Pour certains observateurs, l'Italie pourrait entraver l'action de la Banque centrale européenne (BCE) en retardant la normalisation de sa politique monétaire ultra-accommodante, prévue d'ici à la fin de l'année. Des éléments plus concrets concernant le calendrier sont attendus à la prochaine réunion de l'institution, le 14 juin. A l'inverse, les Etats-Unis connaissent depuis plusieurs mois une amélioration significative de leur économie, avec un taux de chômage au plus bas depuis 18 ans à 3,8%.

R. E.

Constantine/Ramadhan

# Les activités commerciales informelles prennent de l'ampleur

■ Les activités commerciales informelles ont pris une ampleur considérable durant ce ramadhan au pôle urbain Ali-Mendjeli (Constantine) où toutes sortes d'articles demandés en ce mois de jeûne sont étalées le long des principales avenues, à proximité des centres commerciaux et des mosquées par des vendeurs de tous âges sans respect des normes d'hygiène.

Par Lyes B.

**P**ain fait maison, «Matlou», «Khetfa» et autres «Kelb louz», «Zlabia» et pizza sont exhibés sur les trottoirs sans le moindre respect des conditions d'exposition et d'hygiène requises pour la mise en vente de pareils denrées exposées pendant de longues heures sous le soleil et la poussière. Ces paysages composent le quotidien de la cité dans les principales artères à l'instar des avenues «chahid Ayad Maamar» et «chahid Mohamed Nail» et devant la plupart des mosquées. Pour Hocine (42 ans), les produits livrés au contact direct avec la poussière des rues, la fumée des véhicules et tous types d'insectes outre la chaleur de ces dernières journées «constituent potentiellement» des sources d'infection et d'intoxication. En plus après le départ de ces vendeurs informels, les rues et places publiques sont laissées dans des situations déplorables, relève le même citoyen. Les services du commerce en collabo-

ration avec les services de sécurité ont réussi à éliminer nombre de marché informel qui paralyse le trafic automobile à l'instar de celui sur la route menant vers l'université Constantine-3 «Salah Bounbider», a indiqué Abdelghani Bounaâs, chef du service de protection du consommateur et de répression de la fraude à la direction du commerce. La même opération a permis aussi d'éliminer le marché informel se trouvant sur le côté du chemin de wilaya CW-

101 entre Ali-Mendjeli et Ain S'mara ainsi que les deux marchés informels des unités de voisinage UV-13 et UV-15, a relevé le même cadre. En dépit des campagnes de sensibilisation sur les risques d'intoxication liés à ces activités visant à développer une culture de consommation saine, les consommateurs continuent d'affluer vers ce type de commerce, a souligné M. Bounaâs qui a estimé que la lutte contre le commerce informel représente un défi qui exige



Ghardaïa

## 294 logements sociaux locatifs seront attribués à Berriane avant l'Aïd

**L**es clefs d'un quota de 294 logements publics locatifs (LPL) seront remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Berriane avant la fête de l'Aïd El-Fitr, a indiqué mercredi à l'APS le directeur du logement. Cette opération de distribution de logements publics locatifs dans la commune de Berriane interviendra à l'occasion de la célébration de «Leilat El-Qadr» (la nuit du destin), a fait savoir Abdelhalim Mellat, précisant que 1 000 décisions d'aide à l'habitat rural seront également remises à leurs bénéficiaires dans les treize communes de la wilaya à la même occasion. Le même responsable a assuré qu'un quota de près de 2.000 logements publics locatifs, répartis entre les communes de Ghardaïa, Guerrara,

Métilli, Zelfana, Bounoura et El-Atteuf, seront attribués à leurs bénéficiaires prochainement. Au moins 3 191 autres logements de type LPL, dotés de l'ensemble des commodités pour une vie décente, sont en cours de construction à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-il dit. Ces logements, dont le taux d'avancement est estimé à 60%, seront distribués «dès le parachèvement des travaux, notamment le raccordement aux divers réseaux et l'aménagement extérieur», a précisé M.Mellat, affirmant que des efforts soutenus sont déployés pour accélérer le rythme des chantiers d'habitat dans la wilaya, conformément aux orientations du gouvernement, afin de satisfaire une demande croissante en la matière estimée à plus de

18.500 demandeurs de logements. Parallèlement, Un programme de plus de 4.300 unités de logement (1 370 LPL, 100 logement de type AADL et 2 832 logement ruraux) est en cours de réalisation sur le site du nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara (wilaya déléguée d'El-Menea) qui s'étend sur une superficie de plus de 600 hectares, a fait savoir M.Mellat. Le parc de logement de la wilaya de Ghardaïa se compose de plus de 103 500 unités, tous types confondus, avec taux d'occupation du logement (TOL) dans la wilaya de Ghardaïa estimé à 5,39 personnes par habitation, selon les données de la Direction locale du secteur.

Hocine A.

## Tiaret 6 100 ha de récoltes agricoles endommagés par la grêle

**QUELQUE** 6 100 hectares de récoltes dans la wilaya de Tiaret dont des céréales ont été endommagés par la grêle, a-t-on appris du directeur des services agricoles (DSA), M'hamed Yahia. Le responsable a indiqué que la grêle enregistrée le week-end dernier dans les communes de Rosfa et Sidi Abderrahmane (sud de la wilaya de Tiaret) a causé des pertes sur une superficie de 6 100 ha. La surface céréalière endommagée à cause de la grêle est estimée à 6 000 ha en plus de 50 ha de culture d'oignons, 40 ha de pomme de terre et 9 ha d'arbres fruitiers. Lors d'une sortie d'inspection, la DSA a constaté que la plupart des agriculteurs n'ont pas souscrit d'assurances sur leurs récoltes agricoles, en dépit des campagnes de sensibilisation organisées par les services concernés pour encourager les agriculteurs à sécuriser les récoltes agricoles. La DSA a relevé, durant l'année agricole en cours, un total de 10 270 ha de terres emblavées en céréales dans la wilaya de Tiaret endommagés par les intempéries (grêle et pluie). Pour rappel, la campagne labours-semailles de cette saison a touché une surface de 356 000 ha. **R. R.**

M'sila

## Mobilisation de 7 milliards DA pour des projets de renforcement d'AEP

**U**ne enveloppe financière de l'ordre de sept milliards de dinars a été mobilisée pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau. Ce montant sera réservé au financement des projets de transfert d'eau au chef lieu de wilaya et vers la ville de Boussada à partir des champs de captage de Birine dans la

wilaya de Djelfa et du barrage de Kouadiat Acerdoun dans la wilaya de Bouira, rappelant que la mise en services de 4 forages, avant le mois de ramadan, au profit des habitants du chef lieu de wilaya et Ouled Addi Guebala a considérablement amélioré la dotation en eau potable dans ces localités. La même source a également indiqué que des projets relatifs à l'épuration de l'eau soufrée d'un forage profond, situé à la

localité de Lougmane dans la commune d'Ouled Mensour, ainsi que la réalisation d'un autre forage dans la commune de Tarmount seront financés par cette enveloppe financière soulignant la mise en services prochaine de plus de 7 forages devant appuyer les efforts de renforcement d'AEP des habitants de la région de Tarmount. Dans les détails, les services des ressources en eau ont indiqué qu'un volume d'eau supplémentaire estimé à plus de

160 000 m3 par jour sera assuré à la faveur de la concrétisation de ces projets et contribuera à combler le déficit dans l'alimentation en eau potable dans plusieurs communes de la capitale du Hodna dont Maadid, Ouled Addi Guebala, Ouled Derradj et Ain El Melh, a-t-on souligné. Un délai de moins de deux mois a été accordé aux entreprises réalisatrices pour parachever les travaux de ces projets, a-t-on conclu. **S.Y.**

Aïn Defla

## Plus de 1 780 logements sociaux locatifs en cours de réalisation à El Attaf

**A**u total 1 788 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation dans la commune d'El Attaf (30 km à l'ouest de Aïn Defla), a-t-on appris du directeur de l'Office local de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les sites concernés par la réalisation de logements sont ceux d'Ouled Moussa (380 unités), Zerrarka (120 unités), Nessissa (1 010 unités), Sidi Bouabida (200 unités), ainsi

qu'un site situé à proximité de la brigade de la Gendarmerie nationale (78 unités), a indiqué Rachid Chabour, en marge d'une visite effectuée par le wali de Aïn Defla dans la commune d'El Attaf à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'environnement. Les logements en question seront réceptionnés durant l'année en cours, a assuré M. Chabour, faisant état de l'achèvement des travaux de

VRD et d'électricité au niveau de certains sites. Lors de sa visite dans la commune d'El Attaf, le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, s'est rendu à la cité El Moustaqbal, à l'entrée est de la ville, laquelle a fait l'objet d'une vaste opération d'aménagement. Discutant avec le président du comité de quartier, le chef de l'exécutif a mis l'accent sur la nécessité de la préservation de la cité et de lutter contre tout

comportement susceptible de lui nuire ou de porter atteinte à son image de marque. Aux habitants du quartier qui lui ont demandé de leur réserver une aire de jeu pour leurs enfants, le wali a répondu favorablement à cette doléance, observant que l'ancrage de la culture se rapportant à la préservation de l'environnement est «un travail de longue haleine nécessitant la mobilisation de tous». **APS**



## Décolonisation du Sahara occidental

# Le président Ghali demande l'application de la résolution 677 de l'Union africaine

■ Le président sahraoui, Ibrahim Ghali, a indiqué avoir demandé au président de l'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, l'application de la résolution 677 prise lors du 30<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine, en harmonie avec la résolution 2414 du Conseil de sécurité pour l'ouverture immédiate des négociations directes et sans conditions préalables entre le Front Polisario et le Maroc, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination.

Par Sara H.

Dans une déclaration faite aux médias, à l'issue de la rencontre qu'il a eu mardi avec son homologue sud-africain, M. Ghali a indiqué : «*Nous avons convenu qu'il ne devrait pas être toléré aucune atteinte à l'accord qui rassemble les peuples et les pays d'Afrique dans le cadre de l'Organisation panafricaine pour assurer la paix et la stabilité dans notre continent et dans le monde*», tout en précisant qu'avec son homologue sud-africain, il a été «*souligné que le Maroc, en tant que membre de l'Union africaine, est tenu de respecter les principes et objectifs énoncés dans l'acte constitutif de l'Union, particulièrement le respect des frontières héritées à l'indépendance, le non recours aux menaces et à la force pour le règlement des conflits entre les Etats membres*». Selon l'agence de presse sahraouie (SPS), les deux présidents ont eu, lors des entretiens, «*à débattre et à partager une profonde analyse, où il en ressort des points de vue communs sur l'ensemble des questions bilatérales, continentales et internationales d'intérêt commun*». «*La réunion avec le président Cyril Ramaphosa était très intéressante, fraternelle et fructueuse, qui m'a permis de profiter de ses idées et de ses conseils. Nous avons senti réellement que nous étions avec des compagnons de lutte, des alliés et des amis fidèles, convaincus et attachés aux mêmes principes, idéaux et objectifs qui nous unissent en tant qu'Africains et en tant que militants pour la libération et la promotion des peuples africains*», a tenu à souligner le président sahraoui. Dans ce sillage, le secrétaire général du Front Polisario a indiqué que «*la République sahraouie compte beaucoup sur l'expérience de l'Afrique du Sud, pays leader dans les domaines économiques, industriels et autres*», estimant que «*sa visite en Afrique du Sud constitue un nouveau soutien aux relations fraternelles et d'amitié ainsi qu'à la coopération historique unissant les deux pays*». Il a précisé aussi que cette visite est «*une occasion d'approfondir la consultation et la coordination des positions pour servir les intérêts de deux peuples, les deux pays et tous les peuples africains, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 2063*». Brahim Ghali a également exprimé sa fierté que sa visite en Afrique du Sud à la tête d'une délégation a coïncidé avec la commémoration du cen-

tenaire des deux personnalités immortelles, Nelson Mandela et Maman Albertina Sisulu. Pour rendre hommage à ces deux personnalités sud-africaines, il a annoncé que la République sahraouie célébrera ce centenaire, le 12 octobre prochain, date marquant la commémoration du peuple sahraoui de la «*Journée de l'unité nationale*». Le président Ghali a entamé samedi sa visite de travail en Afrique du Sud, lors de laquelle il a rencontré son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, des partis et des représentants de la société civile. Le président de la RASD était accompagné du ministre des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, du ministre de la Coopération, Buhali Siid, du Secrétaire d'Etat à la sécurité et à la documentation, Brahim Ahmed Mahmoud, outre les conseillers à la présidence, M<sup>me</sup> Soukeina Larbass Joumani et Aminetou Larbass Soueidatt et M. Abdati Abrika et le conseiller au ministère des Affaires étrangères, Malainine Lakhali.

## Ghali et Ramaphosa réitèrent leur soutien aux envoyés de l'ONU et de l'UA

La République arabe sahraouie démocratique (RASD) et l'Afrique du Sud se sont félicités du niveau de la coopération et de la solidarité qui lient les deux pays et réitéré leur soutien aux efforts de l'envoyé personnel du Secrétaire général (SG) des Nations unies (ONU), Horst Kohler et de l'envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour le Sahara occidental, Joakim Alberto Chissano, visant à réunir les deux parties du conflit, à savoir le Maroc et le Front Polisario autour de la table de négociations «*directes et sans prérequis*» en vue de mettre fin au conflit au Sahara occidental et mobiliser la Communauté internationale pour la mise en œuvre de toutes les décisions pertinentes. Selon un communiqué conjoint rendu public mardi à Pretoria, au terme de la visite de



travail de quatre jours effectuée par le président sahraoui Brahim Ghali en Afrique du Sud, les deux parties ont abordé lors de leurs entretiens les relations bilatérales et les questions africaines et internationales d'intérêt commun, se félicitant du «*niveau de la coopération, la solidarité et l'amitié, découlant des liens historiques, politiques et fraternelles qui lient les deux pays*». Par ailleurs, les présidents Ghali et Ramaphosa ont exprimé «*leur plein soutien et confiance aux efforts consentis par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, Horst Kohler visant à réunir les deux parties du conflit et à mobiliser la communauté internationale en faveur de l'application de toutes les résolutions onusiennes relatives au Sahara occidental*». Les deux présidents, poursuit le communiqué, ont pris note de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2414 d'avril 2018, prorogeant le mandat de la mission des Nations

unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) de six mois au lieu d'une année. Les deux chefs d'Etat ont affiché, en outre, «*leur total soutien et confiance*» aux efforts déployés par le Haut représentant de l'UA pour le Sahara occidental, l'ancien président mozambicain, Joaquim A. Chissano et leur «*engagement à l'application immédiate*» de la résolution du 30<sup>e</sup> Sommet de l'UA numéro 677, appelant les deux Etats membres à engager des négociations directes et sans prérequis pour mettre fin au conflit au Sahara occidental. Le Royaume du Maroc en adhérant à l'UA «*s'est engagé au respect des principes et objectifs prévus dans l'Acte constitutif de l'UA, notamment l'impératif de respecter les frontières héritées du colonialisme*», a indiqué le communiqué. Le président Cyril Ramaphosa a réaffirmé, ajoute la même source, «*le soutien constant de l'Afrique du Sud au droit indéniable du peuple sah-*

*raoui à l'autodétermination et à l'indépendance*», exprimant son inquiétude face «*aux divers rapports sur la violation des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental et la poursuite de l'exploitation illégale des richesses naturelles des zones occupées*». Le président Ghali a salué la décision des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'organiser un grand sommet régional en solidarité avec le Sahara occidental pour mobiliser la communauté internationale en faveur de la décolonisation de la dernière colonie en Afrique, alors que le président Ramaphosa a réitéré l'attachement de son pays à la décision adoptée par la SADC en août 2017 en ce qui concerne la tenue de ce sommet, a indiqué le communiqué.

S. H./APS

## Tunisie

### Le bilan du naufrage au sud-est s'alourdit à 65 morts

Le bilan du naufrage de l'embarcation au large des côtes sud-est tunisiennes s'est alourdi à 65 morts, selon un dernier bilan du ministère de l'Intérieur. Deux corps de migrants ont été repêchés, hier, au large des îles Kerkennah, portant à 65 le nombre total de victimes et les gardes-côtes, la marine nationale, la Protection civile et la douane poursuivent leurs recherches, ajoute la même source. Une embarcation transportant

près de 200 migrants clandestins a fait frage, dans la nuit de samedi à dimanche, à 5 miles des îles Kerkennah. Le porte-parole du ministère tunisien de l'Intérieur, Khalifa Chibani, a annoncé mardi que les forces sécuritaires tunisiennes ont intercepté huit individus impliqués dans la planification de cette tentative d'émigration clandestine échouée dans la soirée de samedi au large de l'île de Kerkennah. Suite à ce drame, le

Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a annoncé le renforcement des forces sécuritaires sur l'île de Kerkennah à travers l'instauration d'un pôle sécuritaire. «*Les commerçants de la mort ayant manipulé une grande partie de notre jeunesse doivent être poursuivis afin qu'ils payent leur part de responsabilité*», a souligné M. Chahed lors de sa visite sur l'île.

R. M.

## Industrie automobile



## Le gouvernement déterminé à réussir l'envol

Par Mendaci Mohamed

Le ministère de l'Industrie et des Mines est déterminé à réussir l'envol de l'industrie automobile, a réaffirmé, lundi à Tizi-Ouzou, le ministre Youcef Youssi. S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite

de travail dans la capitale du Djurdjura, M. Youssi a observé que l'industrie automobile nécessite la mise en place d'un processus long et difficile notamment en matière de sous-traitance qui est appelé à changer d'échelle pour produire plus, en qualité, à des prix compétitifs et fournir des pièces qui soient homologuées par le constructeur. «Il est donc nécessaire de faire preuve de patience pour atteindre cet objectif de faire décoller cette activité industrielle», a-t-il insisté. «Ce processus n'est pas simple et nécessite du temps pour que l'Algérien participe pleinement à la fabrication de l'automobile qu'il utilise et atteigne un taux d'intégration du produit de 40 voir de 68%», a ajouté le ministre qui a également insisté sur l'importance de «la transparence, l'une des clés du succès de cette industrie» que son département veille à garantir. En réponse à une question sur les nouvelles taxes proposées dans le projet de loi de finances complémentaire, M. Youssi a rappelé que «pour encourager le démarrage de l'activité de l'industrie automobile, le Conseil national d'investissement a mis en place un certain nombre d'avantages pour une durée limitée. Ces taxes ne sont pas quelque chose de nouveau», a-t-il dit.

### Volkswagen utilitaires Algérie

## Deux nouvelles finitions sur le Volkswagen Caddy «Edition 35» et «Alltrack»



Deux nouvelles finitions «Edition 35» et «Alltrack» viennent enrichir la gamme Caddy. Ces deux finitions sont proposées avec un bloc moteur 2.0 TDI 140 CH, avec une boîte à vitesse à 6 rapports. Il s'agit d'une offre de qualité exceptionnelle, avec des équipements jamais introduits sur les finitions commercialisées.

Si le Volkswagen Caddy Carat s'est distingué par ses équipements de très haut niveau de qualité, le Caddy Edition 35 et Caddy Alltrack confirment cette volonté d'offrir aux clients de cette catégorie de véhicules un maximum de confort et de qualité de conduite.

L'Édition 35 gagne déjà en puissance (140 CH) comparati-

vement au Carat (110 CH) et se distingue par une collection de nouveaux équipements, transformant l'utilité de la conduire à un réel plaisir. Pour ses équipements extérieurs, l'Édition 35 affiche une belle calandre, en noir ultra brillant, avec trois baguettes enjoliveuses chromées avec peinture bicolore, des barres de toit peintes en noir et des baguettes latérales de protection dans la teinte du véhicule. Les phares bi-xénon, avec éclairage à LED, les vitres latérales arrières et lunettes assombrées donnent aussi une allure premium à cette édition 35 qui est agrémentée par 4 jantes en alliages léger 17". De l'intérieur, le Caddy dans son Édition 35 offre un confort irréprochable,

avec une sellerie spécifique et des baguettes de seuil pour la série limitée Édition 35, des applications décoratives «argent foncé brossé» et un volant cuir multifonction. Et non seulement, l'intérieur du véhicule est doté d'un éclairage de l'habitacle à LED.

Pour ce qui est des fonctionnalités du véhicule, ce dernier affiche un écran couleur «Premium», avec affichage multifonction, une radio «composition Media», une fonction App-connect et une interface pour téléphone portable, ainsi qu'une interface USB compatible iPod, iPhone et iPad.

L'intérieur est encore plus joli avec le circuit d'éclairage des phares automatiques, avec fonction «leaving home» et «coming home» manuelle. Le véhicule est doté également d'un assistant au démarrage en côte et d'un régulateur des feux de route. Pour les longs trajets, notamment en hiver, l'Édition 35 dispose de sièges avant chauffants réglables.

En équipements de sécurité, cette nouvelle Édition est très bien dotée puisqu'elle embarque avec elle un Park Pilot à l'arrière (radars de stationnement), un

détecteur de pluie, un détecteur de fatigue et un anti démarrage électronique.

Pour ce qui est du Caddy Alltrack, il est doté d'équipements supplémentaires comparativement à l'Édition 35. Il est pourvu de protection des pare-chocs design de couleur noire en argent à l'avant et à l'arrière, de jante en alliage «Quito 17"» et un pare-chocs partiellement peint. De l'intérieur, la sellerie est spécifique pour série limitée Alltrack, avec un ornement avec des baguettes de seuil et des pédales et repose-pieds en style aluminium. Pour les tarifs, la finition Édition 35 est proposée au prix de 4 100 000 DA alors que la finition Alltrack est cédée à 4 300 000 DA.

### Moteur essence Turbo Pure Tech du Groupe PSA : Moteur de l'année 2018

LE JURY de la 20<sup>e</sup> édition de l'International Engine of the Year Awards décerne, à Stuttgart, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, le prix du moteur de l'année au moteur essence 3 cylindres Turbo Pure Tech 110 S&S et 130 S&S dans la catégorie 1L à 1.4L.



La famille de moteurs 3 cylindres essence fait l'objet de 210 brevets déposés par le Groupe PSA. La nouvelle génération du moteur PureTech gagne en performance, en consommation et en efficacité.

#### Elle permet en effet :

- Un gain en consommation de 4% en moyenne par rapport à la génération précédente ;
- Une amélioration du brio grâce à l'optimisation du turbocompresseur (20% d'augmentation de la pente de montée en couple dès 1500 tours/minute) ;
- Une réduction de 75% des émissions de particules grâce au GPF et le respect du facteur de conformité RDE de 1,5 fixé par la réglementation européenne 2020 avec 3 ans d'avance ;
- Un compactage du moteur pour adaptation à la nouvelle plateforme CMP dédiée aux citadines, berlines cœur de gamme et SUV compacts.

Cette nouvelle génération lancée en 2017 sur la nouvelle Peugeot 308 est en cours de déploiement pour équiper les véhicules du Groupe PSA sur une centaine d'applications dans plus de 70 pays. Ces motorisations respectent la norme européenne Euro 6.d-temp et la norme chinoise China 6b.

Le moteur 3 cylindres PureTech est actuellement produit dans les usines françaises (Française de Mécanique à Douvrin dans le Pas de Calais et Trémery en Moselle) et chinoise (Xiang Yang). En complément d'un doublement de la capacité de production des sites français en 2018, les usines de Tychy en Pologne et de Szentgotthárd en Hongrie fabriqueront également le moteur PureTech, respectivement en 2019 et 2020.

### Peugeot Algérie

## Fayçal Hemia nouveau DG

Fayçal Hemia sera à partir de début juillet, le nouveau directeur général de Peugeot Algérie. Il remplacera Yves Peyrot des Gachons, qui se consacra à ses tâches de Directeur de zone pour la région Maghreb pour le groupe PSA.

Les présentations entre le nouveau DG de la marque au lion en Algérie et les journalistes de différents supports médiatiques spécialisés, ont eu lieu ce dimanche 3 juin autour d'un dîner au 25<sup>e</sup> étage de l'hôtel Holiday Inn Algiers, dans un cadre agréable.

Le désormais nouveau directeur général de Peugeot Algérie, Fayçal Hemia, n'est autre que le fils (le dernier) du célèbre boxeur algérien Cherif Hemia qui a défrayé la chronique lors de la guerre de Libération nationale. Âgé de 43 ans, Fayçal Hemia est père de trois enfants. Il a gravi les échelons après plusieurs années au sein de la marque française.

Avec le soutien des 43 agents, représentant le réseau Peugeot Algérie, le nouveau patron de Peugeot Algérie compte



relever le défi afin d'accompagner les agents malgré la crise qui touche depuis quelques années le secteur de l'automobile.

«Mon objectif est simple. Celui de remettre très vite Peugeot à la première place du marché algérien qui est la place de Peugeot en Algérie. Nous allons tout faire pour arriver à ce but car je suis extrêmement confiant pour le projet de l'usine PCPA qui se basera sur un réseau motivé et structuré ainsi qu'une équipe Peugeot Algérie très professionnelle», dira-t-il.





Corée du Nord

# Ces quelques mois où Kim Jong Un a gagné ses galons de diplomate

■ Remisant les menaces de guerre nucléaire pour la courtoisie diplomatique, le leader nord-coréen Kim Jong Un s'est avéré en quelques mois un fin stratège des relations internationales, avec l'improbable concours de Donald Trump.

Par Rosa C.

Sur un virage radical du 1<sup>er</sup> janvier – quand il avait annoncé à la surprise générale la participation de Pyongyang aux jeux Olympiques en Corée du Sud – semble tout droit sorti d'un manuel nord-coréen de bonne diplomatie, rappellent des experts. Mais son impact sans précédent sur la scène internationale, le maître de Pyongyang le doit sans doute aussi à la spontanéité et à l'imprévisibilité du président américain, expliquent-ils. Après des années de tensions liées aux tests de missiles et aux essais nucléaires de Pyongyang, qui placent le territoire continental américain à portée des ogives nord-coréennes, Kim Jong Un a

annoncé que sa longue marche vers l'arme atomique avait abouti, et amorcé une ouverture qui a permis une détente exceptionnelle. Premier acte : Kim Jong Un a saisi le 1<sup>er</sup> janvier la main que lui tendait le président sud-coréen Moon Jae-in, élu l'an dernier en préconisant le dialogue. Le contexte était idéal à un mois de jeux Olympiques au Sud que Séoul vendait justement comme ceux «*de la paix*». Deuxième acte: M. Kim en a profité pour faire ce qu'il n'avait jamais pris la peine de faire depuis son arrivée au pouvoir fin 2011, à savoir aller présenter ses hommages au professeur chinois. Après le troisième acte, et la rarissime rencontre avec le président Moon fin avril, le trentenaire se prépare au qua-

trième acte, un sommet historique, mardi prochain à Singapour, avec Donald Trump. «*C'était prémédité*», croit savoir Kim Hyun-wook, professeur à l'Académie diplomatique nationale de Séoul. «*Kim savait que commencer par rétablir les liens intercoréens ouvrirait la voie à des discussions avec les Etats-Unis, et remettrait la Chine dans le jeu*». Après les menaces nord-coréennes d'apocalypse nucléaire et les échanges d'insultes avec Donald Trump, Kim Jong Un s'est refait une réputation en posant en homme d'Etat policé, plaisant et à l'écoute lors de ses rencontres avec M. Moon ou avec le président chinois Xi Jinping. Il a parallèlement multiplié les gestes de bonne volonté – la libération de prisonniers américains, le démantèlement de son site d'essai nucléaire ou un moratoire sur les tirs de missiles – qu'il aura tout loisir de rappeler le moment venu en cas d'échec diplomatique. Le leader nord-coréen a démontré un talent certain pour «*monter les acteurs régionaux les uns contre les autres*», observe Jung Pak, une ex de la CIA devenue chercheuse à la Brookings Institution, et il «*voit Pékin comme un contre-poids clé, et probablement comme une police d'assurance, face aux Etats-Unis*». L'évolution est radicale de la part d'un dirigeant qui en six ans n'avait jamais quitté la Corée du Nord ou rencontré un chef d'Etat étranger. Sa diplomatie est désormais toutes voiles dehors : il a rencontré ces derniers mois deux fois MM. Moon et Xi et envoie des émissaires jusqu'à Washington,



PH. &gt; D. K.

une ville qu'il promettait auparavant de réduire en cendres. Vis-à-vis de Pékin, son approche est «*un exemple classique de diplomatie équilibrée*», selon Koo Kab-woo, professeur à l'Université des études nord-coréennes de Séoul. «*Il atteint Washington via Pékin et Séoul*», indique M. Koo. «*C'est pour un petit pays la façon la plus efficace d'accroître son influence diplomatique*». Mais c'est peut-être Donald Trump qui, sans le savoir, a permis au leader nord-coréen de faire étalage de ses aptitudes diplomatiques. Car le sommet de Singapour est un produit de la spontanéité du président américain, qui avait accepté sans consulter ses conseillers l'invitation nord-coréenne relayée par le Sud. Et quand Donald

Trump s'est fendu d'une lettre soudaine annulant la rencontre, MM. Moon et Kim se sont retrouvés pour leur second face-à-face en quelques semaines et de nouveaux clichés de l'amitié intercoréenne. En quelques jours, Donald Trump avait annulé l'annulation. «*Kim bénéficie d'une conjonction parfaite*», estime M. Koo. «*Cela aurait été impossible s'il n'y avait pas en même temps Moon Jae-in, Donald Trump et Kim Jong Un*». Fondamentalement, rien ne permet d'imaginer un règlement de l'épineux dossier nucléaire, tant Washington et Pyongyang semblent à des années-lumière sur le dossier central de la dénucléarisation.

R. C.



## Points chauds

Place

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le Front National en France est officiellement devenu la semaine dernière le Rassemblement National, du côté de la droite certains s'insurgent de voir Les Républicains reprendre des thématiques trop proches de l'extrême droite pour tenter d'attirer un électoral qui lui fait de plus en plus défaut. En effet, les critiques sont nombreuses ces derniers jours chez les anti-Wauquiez de LR contre un tract qui sera distribué ce week-end lors du «*printemps des Républicains*». Le problème : il est très centré sur les questions d'immigrations. «*Du gros rouge qui tache*», «*un coup de barre à l'extrême droite*», «*des décibels populistes*». Chez les anti-Wauquiez des Républicains, les critiques continuent d'affluer contre un tract qui doit être distribué ce week-end lors de l'évènement attendu du «*printemps des Républicains*», une opération porte ouverte dans les fédérations, accompagnée de meetings des membres de l'équipe dirigeante du mouvement de droite qui cherche désespérément à retrouver de son influence sur la scène politique. Sur ce prospectus, très centré sur les questions d'immigration, de terrorisme et de communautarisme, se trouve un slogan qui n'est pas du goût de tous les militants LR : «*Pour que la France reste la France*». Un élu souhaitant garder l'anonymat a ainsi confié qu'il distribuera ce week-end les anciens tracts sur le pouvoir d'achat plutôt que celui-ci. Robin Reda, député de l'Essonne, proche de Valérie Pécresse, ne jouera pas non plus le jeu : «*Qu'on prenne les slogans du FN, je comprends la stratégie mais je ne distribuerai pas ce tract, il ne témoigne pas d'un travail de fond des Républicains pour essayer de reconquérir l'opinion*», pointe-t-il. Même au sein de la direction du parti tous ne sont pas enthousiasmés par la mise en avant de ces thématiques, toujours sujettes à controverses. Ce tract n'a pas été validé en réunion, déplore un élu. C'est un tract qui n'est «*pas finaud*», glisse encore un cadre. Mais le secrétaire général adjoint du parti, Julien Aubert, se moque pour sa part des critiques : «*Ce sont des fausses pudeurs de gazelle*», estime-t-il. Ainsi, les accusations de déstabilisation de Laurent Wauquiez répondent aux sempiternelles accusations de droïtisation et dans le fond rien n'avance. Les Républicains ont toujours autant de mal à se mettre d'accord sur un programme commun laissant planer le doute d'une fissure en deux, d'un côté les progressistes, menés par Pécresse, et de l'autre les adeptes de la droïtisation. Malheureusement, les deux groupes savent pertinemment que s'ils ont déjà du mal à peser en ce moment sur la scène politique en ne formant qu'un seul bloc, leur influence ne vaudra plus grand-chose si elle venait à être partagée en deux. Bon gré mal gré, les deux mouvements réunis sous un seul étendard ne peuvent que continuer à supporter leurs différences et travailler ensemble pour exister entre La République en Marche et le Rassemblement National, dans l'espoir que dans un avenir prochain ils retrouveront leur précédente place dans la vie politique française. F. M.

Guatemala

## 75 morts et 192 disparus après l'éruption du Volcan de Feu

Une forte explosion a obligé mardi les secouristes à interrompre leurs recherches autour du Volcan de Feu au Guatemala, 48 heures après son éruption qui a fait au moins 75 morts et près de 200 disparus.

Selon l'Institut national médico-légal (Inacif), 75 personnes sont mortes dans la catastrophe, après la découverte de deux nouveaux cadavres mardi. Seuls 23 corps ont été identifiés jusqu'à présent.

De son côté Sergio Cabañas, directeur des opérations de secours de la Coordination nationale de lutte contre les catastrophes naturelles (Conred) a affirmé mardi, lors d'un point presse, que «*192 personnes*» dont il possède les noms et le lieu de résidence, «*sont portées disparues*» depuis dimanche.

L'éruption a également fait 46 blessés et entraîné l'évacuation de 3 271 personnes, selon la

Conred. En outre, 2 625 personnes ont dû être relogées. La catastrophe a affecté, à divers degrés, un total de 1,7 million de Guatémaltèques.

Mardi, une forte explosion a contraint les autorités à évacuer sept villages situés sur le flanc du volcan en raison des risques d'augmentation de l'activité volcanique. Les opérations de sauvetage ont également été suspendues.

Le porte-parole de la Conred, David de Leon, expliqué que, selon des experts, de nouvelles coulées pyroclastiques – composées de cendres, de boue, d'eau, et de roches à haute température – pourraient à nouveau se produire.

L'augmentation de l'activité volcanique a provoqué la panique dans la ville d'Escuintla, située près du colosse haut de 3 763 mètres et situé à 35 km au sud-ouest de la capitale.

Ses habitants ont très vite quitté la ville au volant de leurs voitures, provoquant un immense chaos.

Les projections spectaculaires de laves et de cendres de ce cratère avaient semé la panique dimanche dans les localités rurales situées sur le flanc du volcan, et entraîné une première évacuation d'urgence de plus de 4 500 personnes.

Suspendues dans la nuit, les recherches avaient repris mardi à l'aube dans les environs du volcan, encore recouverts d'une abondante couche de cendre grise. Eddy Sanchez, directeur de l'Institut de vulcanologie, a indiqué à l'AFP que l'éruption de dimanche avait libéré «*beaucoup d'énergie*» et que le volcan, encore en «*repos actif*», pourrait entamer libérer des éruptions explosives qui toutefois ne devraient «*pas être catastrophiques*».



Inauguré à Alger

# «Médinatic», nouvel espace de culture

■ Situé dans le quartier d'El-Achour, en périphérie de la capitale, «Médinatic» est un nouvel espace de détente exploitant d'anciens locaux industriels aménagés pour offrir aux visiteurs plusieurs surfaces dédiées à la culture, au sport et au divertissement pendant la saison estivale.

Par Faten D.

Un nouvel espace de loisirs et de culture, baptisé «Médinatic», regroupant des espaces de projection, une salle de spectacles, des jeux pour enfants, ou encore des espaces d'exposition, a été inauguré mardi soir au siège du Centre algérien pour le développement du cinéma à Alger.

Situé dans le quartier d'El-Achour, en périphérie de la capitale, «Médinatic» est un nouvel espace de détente exploitant d'anciens locaux industriels aménagés pour offrir aux visiteurs plusieurs espaces dédiés à la culture, au sport et au divertissement pendant la saison estivale.

«Médinatic» a été inauguré en présence du ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, du ministre de la Communication, Djamel Kaouane, de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun, ainsi que du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud.



Ce nouvel espace de loisir propose un espace de projection en plein air, une salle de concert qui a accueilli le groupe Irikya Spirit en ouverture, une librairie, un espace d'exposition pour les artistes ainsi que des ateliers de dessin pour les enfants. Une série de concerts de musique est

prévue à «Médinatic», jusqu'au 9 juin, avec des spectacles d'artistes comme Hayet Zerrouk, El Dey ou encore Ouled El Hadja Maghnia, en plus de soirées châabi et d'un programme de projections cinématographiques. Dans le volet loisirs, les organisateurs proposent des salles de

jeux pour les jeunes, des jeux gonflables pour les enfants en plus d'activités sportives comme l'escalade, le beach volley et le beach soccer qui ont été installés dans les anciens hangars de la structure industrielle.

Plusieurs stands d'expositions et de promotion sont occu-

pés par des artisans et des institutions du secteur du tourisme, à l'image de l'Office national du tourisme, qui visent à promouvoir la destination Algérie et l'artisanat.

«Médinatic», exclusivement sponsorisé par Algérie Poste et les opérateurs publics de télécommunication, dispose également d'espaces commerciaux de restauration et de parking pour les visiteurs.

Cet espace de divertissement est ouvert au public jusqu'au 30 septembre prochain.

F. D./APS

Azzeddine Mihoubi :

## Les budgets des manifestations d'envergure réduits de 15%

Les budgets alloués pour les manifestations culturelles d'envergure ont été réduits de 15% en 2016 et 2017 grâce à la mise en place de nouveaux mécanismes de contrôle et de suivi des dépenses, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi.

S'exprimant en marge de sa visite de l'exposition «La route de la soie, la route du savoir» au Palais des rais (Bastion 23), en compagnie des élèves non-voyants de l'Ecole d'El Achour, le ministre a précisé que le budget alloué en 2017 aux grandes manifestations ne dépassait pas les 500 millions DA, en baisse de 10 à 15% en 2016 et 2017 par rapport aux années précédentes.

Le ministre a expliqué que l'introduction de nouveaux mécanismes de gestion, de contrôle et de suivi des dépenses par son département a permis une réduction des dépenses des manifestations internationales, comme le Salon international du livre d'Alger (Sila) et le Festival international d'Oran du film arabe (Fiofa).

«Nous avons pu économiser trois fois plus qu'on dépensait auparavant grâce à la suppression de certaines dépenses secondaires et inutiles», a noté le ministre, précisant que ces réductions n'avaient cependant «aucun impact» sur l'organisation des festivals.

Réitérant l'engagement de l'Etat à promouvoir la culture à

travers des manifestations nationales et à l'étranger, M. Mihoubi a exhorté les organisateurs des festivals à «chercher des sources de financement alternatives à l'aide publique».

Le nombre de festivals organisés en 2016 a été ramené à 83 sur un total de 176 après une révision opérée en mai 2016.

Par ailleurs, l'exposition «La route de la soie et du savoir» a été inaugurée le 15 mai dernier et elle regroupe une trentaine de toiles réalisées à base d'épices provenant particulièrement de Chine et d'Inde.

A bases de cardamome, de piment rouge ou encore de gingembre, les œuvres de Zaphira Yacef invitent le visiteur à voyager à travers des édifices archi-

tecturaux, comme Masjid-i-Jami, aujourd'hui nommée «Bibi Khanum», une mosquée imposante par son architecture construite au XV<sup>e</sup> siècle par Tamerlan, un guerrier turco-mongol en l'honneur d'une fille de l'empereur de Chine de cette époque.

Considérées parmi les plus anciennes grottes recouvertes de peintures murales de Chine, les grottes de Dunhuang, lieux de culte d'une grande importance sur la route de la soie, sont également présentes dans cette exposition visible jusqu'au 15 août au Palais des rais (Bastion 23).

Racim C.

Oran

## Hommage posthume au journaliste et universitaire Bakhti Benaouda

Un vibrant hommage posthume a été rendu, dans la soirée de lundi à Oran, au journaliste et universitaire Bakhti Benaouda, assassiné il y a 23 ans par les hordes terroristes.

La rencontre a été initiée par l'association des amis d'El Djoumhouria, en présence de membres de la famille du défunt, de ses anciens collègues journalistes, universitaires et amis de tous les horizons qui l'ont côtoyé.

La rencontre, abritée par le Centre des loisirs scientifiques de Haï Ibn Rochd, a été un moment fort empreint d'émotion lorsque plusieurs intervenants ont pris la parole pour parler de l'homme, de l'ami, du collègue de travail, de l'universitaire et du chercheur que fut le défunt Bakhti Benaouda. Son parcours

a été mis en exergue lors de cette soirée, tout comme ses qualités humaines, sa générosité, son professionnalisme et ses contributions aussi bien journalistiques, en tant que membre de la rédaction du journal «El Djoumhouria» et critique littéraire, qu'universitaire pour avoir été enseignant à l'Institut de traduction d'Oran.

Des journalistes, des poètes et autres universitaires ont évoqué, avec des mots parfois poignants et sincères, Bakhti Benaouda, ce jeune journaliste et universitaire, présent sur plusieurs fronts, ceux du journalisme, de la libre-pensée et de la recherche.

Plusieurs propositions ont été également émises lors de la rencontre comme celle d'éditer tous ses écrits, ses critiques litté-

raires et ses réflexions philosophiques sur la modernité, sur la traduction et les grands débats de l'heure autour des œuvres de Jacques Derrida ou de Francis Fukuyama (La fin de l'histoire). En juin 2015, lors d'une visite de travail dans la wilaya d'Oran, le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, avait posé la première pierre du projet de bibliothèque universitaire d'Oran, en face de l'USTO «Mohamed Boudiaf» et annoncé l'institution d'un «Prix littéraire Bakhti Benaouda».

Bakhti Benaouda a été assassiné le 22 mai 1995 à Oran, alors qu'il assistait à un match de football inter-quartiers. Il était âgé de 34 ans.

R. C.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Basilique de Notre-Dame d'Afrique (Bologhine, Alger)**  
Jeudi 7 juin à 22h :

«Concert de ramadhan» par le pianiste Daniel Matrone. Entrée libre

**Tahtahat Elfananie, la Pêcherie**  
Jusqu'au 14 juin :

Des soirées chaabi au bonheur des amoureux de ce style musical.

**Veillées de ramadhan au Métro d'Alger**  
7 juin :

Animation musicale de Adlan Fergani et son orchestre.

**Théâtre de verdure Sablettes**  
Jusqu'au 12 juin :

Des soirées musicales organisées par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger dans le cadre des veillées du mois sacré.

**Salle Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)**  
Jusqu'au 14 juin :

L'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger organise une exposition d'arts plastiques avec l'artiste peintre Salihia Khelifi.

**Galerie Espaco (Alger)**  
Jusqu'au 15 juin :

Exposition collective d'arts plastiques «Octoplasties».





Lutte/Jeux méditerranéens de Tarragone  
**Les lutteurs algériens se préparent à Budapest**

LA SÉLECTION algérienne masculine de lutte (seniors) a entamé mardi à Budapest (Hongrie) un stage en commun avec la sélection hongroise, ponctué par un tournoi international, en vue des Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne, a appris l'APS de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). La sélection algérienne est conduite par le staff technique national, composé des deux entraîneurs, le Roumain Rusu Cornel et Bendjedaa Maâzouz. Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 18 juin enregistre la présence de

huit athlètes : Sid Azara Bachir (87 kg), Akrem Boudjemline (77 kg), Adem Boudjemline (87 kg), Tarek Aziz Benaïssa (72 kg), Ishak Gaiou (67 kg), Laoui Abdenour (60 kg), Haloui Hamza (97 kg) et Fergat Abdelkrim (55 kg). «Ce stage en commun donnera l'occasion aux athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues hongrois. Nous avons convoqué les cadres de la sélection algérienne, notamment dans la lutte gréco-romaine. C'est la dernière ligne droite avant les Jeux méditerranéens de Tarragone (Espagne)», a déclaré à l'APS Haoues Idriss,

Tennis / Circuit pro-féminin - Tournoi Hammamet Open  
 (Tableau final):

**Yassamine Boudjadi sort précocement**

YASSAMINE BOUDJADI, une des quatre joueuses de tennis algériennes engagées dans le tournoi professionnel «Hammamet Open» qui se déroule du 2 au 10 juin en Tunisie, a été éliminée mardi, au premier tour du tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro (6-4, 6-1) contre la Suisse Nicole Gadient. L'Algérienne de 21 ans avait relativement bien démarré le match, opposant une résistance farouche à la jeune helvétique de 19 ans, concédant difficilement le premier set (6-4), avant de fléchir dans le deuxième (6-1). Les trois autres algériennes engagées dans ce tournoi, à savoir : Inès Ibbou, Hanine Boudjadi et Amira Benaïssa feront inévitablement leur entrée en lice, à commencer par Benaïssa, qui défiera ce mardi après-midi l'Italienne Federica Prati. Ibbou, classée tête de série N3, et sa compatriote Hanine Boudjadi, débuteront mercredi, respectivement contre la Russe Anna Shepita, et

la Vénézuélienne Nadia Echeverría. Ibbou, l'Algérienne, la mieux classée sur le plan mondial, a directement intégré le tableau final de ce tournoi, alors que ses compatriotes ont dû passer par les qualifications. Hanine Boudjadi avait passé l'écueil de la Panaméenne Rosaline Zafir Chavez Tello : 3-6, 7-6 (1), 6-4, au moment où sa sœur Yassamine a éprouvé un peu moins de difficultés contre l'Italienne Iaria Sposetti, qu'elle a sortie (6-2, 6-3), tout comme cela a été le cas pour Amira Benaïssa, qui n'a pas trop souffert contre la jeune Suédoise Julia Lovqvist (7-5, 6-0). Dotée d'un prize-money de 15 000 USD, la compétition, qui se déroule sur les courts en terre battue de la station balnéaire de Hammamet, a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées sur le plan mondial, notamment l'Américaine Chiara Scholl (227) et la Belge Tamaryn Hendler (414).

Volley-ball

**Un tournoi de beach volley open du 10 au 12 juin à Oran**

UN TOURNOI Open de beach volley-ball garçons aura lieu du 10 au 12 juin en nocturne au Jardin citadin méditerranéen, situé à l'est d'Oran, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de trois jours regroupera plus de 30 paires seniors représentant cinq wilayas, à savoir Mascara, Mostaganem, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Oran, a indiqué le président de la Ligue oranaise de volley-ball, Kazi-Tani, soulignant que ce tournoi a pour objectifs de promouvoir la pratique de cette discipline sportive et de contribuer à l'animation des soirées ramadhaneuses. Il est organisé en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran, au titre du programme de la caravane du 20<sup>e</sup> circuit de beach volley open et dans le

cadre des activités récréatives en nocturne. Cet événement suscite l'engouement de nombreux candidats qui s'empressent chaque année à participer. A l'engouement des volleyeurs s'ajoute également celui des spectateurs qui seront nombreux à y assister. Les rencontres sont programmées de 22h30 à 02h30. Les joueurs sont répartis par binômes, soit un total de 30 équipes et les rencontres seront dirigées par des arbitres désignés par la ligue compétente, a indiqué M. Kazi-Tani. Les amoureux du volley-ball auront également le plaisir de prendre part, après le mois du ramadhan, au circuit de la 20<sup>e</sup> caravane de beach volley qui sillonnera les plages de Cap Falcon, des Andalouses et de Mers El Hadjadj, a annoncé le même responsable.

Portugal-Algérie ce soir à 20h à Lisbonne  
**Les Verts pour l'orgueil**

■ L'équipe nationale algérienne dispute ce soir un match amical face au champion d'Europe sortant, le Portugal, qui prépare le Mondial 2018 qui se déroule sous peu en Russie.



La sélection nationale souhaite se reprendre

Par Mahfoud M.

Le match qui se déroulera ce soir au stade de la Luz de Lisbonne devrait permettre aux Portugais de Cristiano Ronaldo de prendre leurs repères devant une équipe maghrébine, vu qu'ils auront comme adversaire la sélection du Maroc qui est dans le même groupe qu'eux. La rencontre verra la participation de la star du Real, Ronaldo, qui avait été laissé au repos par la Fédération portugaise pour lui permettre de se ressourcer après avoir décroché le titre de la Ligue des champions avec les Merengues le 26 mai dernier. Ce sera, sans doute, une grande source de motivation pour les joueurs algériens qui se donne-

ront à fond pour briller et attirer l'attention, sachant que le match sera fortement médiatisé avec la présence de la «Fusée de Madère». Le coach national, Rabah Madjer, lui, souhaite réaliser un grand match pour se reprendre après l'échec face au Cap Vert qui avait conduit à une levée de boucliers, sachant que la production de l'EN avait été critiquée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Hattab, et le président du COA, Berraf, et cela a fait sortir la FAF de son mutisme pour apporter son soutien à Madjer. Mais même avec ce soutien, le driver des Verts sait que ses jours sont désormais comptés et qu'il devra apporter sa touche lors de cette empoignée pour prouver qu'il y a un travail qui se fait pour être prêt

pour le rendez-vous officiel qui attend la sélection nationale en septembre prochain et la reprise des éliminatoires de la CAN 2019 et ce match face à la Gambie. Pour ce match face au Portugal, des changements sont prévus dans l'effectif avec l'incorporation du gardien Salhi, nouvellement engagé par la JSK, qui remplacera Chaouchi, auteur d'une grosse bourde lors du match face au Cap Vert. Il est prévu aussi que Medjani, Benacer et Slimani soient aussi incorporés d'entrée. La rencontre sera assez spéciale pour Slimani et Soudani qui ont joué au Portugal, ainsi que Brahim qui défend les couleurs du club portugais de Porto avec lequel il avait remporté le titre de champion, lors de la saison écoulée. M. M.

Ligue de football professionnel

**Cinq candidats pour le poste de président**

La commission de candidatures à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP) a réceptionné cinq dossiers pour le poste de président, dont les élections se dérouleront le 21 juin au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), a appris l'APS mardi auprès du directeur. Il s'agit de Mohamed El-Morro (ASM Oran), Azzedine Arab (ES Sétif), Abdelkrim Medouar (ASO Chlef), Noureddine Bouchoul (JSM Skikda) et Mourad Lahlou

(NA Hussein-Dey). La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée à ce mardi à 18h00 au siège de la LFP. L'étude des dossiers est prévue du mercredi 6 juin au vendredi 8 juin, alors que l'affichage de la liste des candidats retenus aura lieu le samedi 9 juin, avant de laisser place au travail de la commission de recours (10 au 14 juin). L'affichage de la liste définitive des candidats à la présidence de la LFP aura lieu le 15 juin, alors

que l'assemblée générale électorale est prévue pour le 21 du même mois. La Ligue de football professionnel est dirigée depuis le 23 janvier dernier par un directoire présidé par Amar Bahloul suite au retrait, par la Fédération algérienne de football, de la délégation de gestion des championnats professionnels au conseil d'administration de la LFP que présidait Mahfoud Kerbadj.

Entente de Sétif

**Ferhani, Boumaiza et Amour engagés**

Les joueurs Houari Ferhani (JS Kabylie), Sabri Boumaiza (RC Kouba) et Amour Mellal (USM El Harrach) se sont officiellement engagés en faveur de l'Entente de Sétif (ligue 1 mobilis de football). Ces trois nouvelles recrues ont été présentées à la presse lundi soir au stade du 8-Mai 1945, en marge d'une séance d'entraînement de l'équipe première de l'ESS. Le vice-président du club, Hacem Senoussaoui, a indiqué à cette occasion que

Houari Ferhani et Amour Mellal ont signé un contrat de deux ans tandis que Sabri Boumaiza s'est engagé pour les trois prochaines saisons. Avec la signature de ces trois joueurs, l'Entente aura enregistré, pour ce mercato estival, la venue de 10 nouveaux éléments avec Houssam Eddine Ghacha (USM Blida), Habib Bougelmouna (USS Bel-Abbès) Saâdi Redouani, Houari Ferhani et Abderahmane Boulfi (JS Kabylie), Sid Ali Lakroum et

Zakaria Deraoui (CR Béloûzdad) et Chouaib Debih (AS Ain Miila), Sabri Boumaiza (RC Kouba), Amour Mellal (USM El Harrach), en plus du technicien marocain Rachid Taoussi. Concernant les inquiétudes de voir l'équipe de l'ESS manquer d'homogénéité pour avoir changé plus de la moitié de son effectif, le vice-président a affirmé que «cela n'était pas un problème pour le club qui a l'habitude de gérer ce genre de situation».

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tunisie

## Le ministre de l'Intérieur démis de ses fonctions

LE CHEF du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a décidé mercredi de démettre le ministre de l'Intérieur, Lotfi Brahem, de ses fonctions, a indiqué la présidence du gouvernement dans un communiqué publié sur sa page Facebook sans donner aucune précision sur les raisons de son limogeage.

Selon le communiqué, il a été décidé de charger le ministre de la Justice Ghazi Jeribi d'assurer les fonctions du ministre de l'Intérieur par intérim.

Mercredi, le ministère tunisien de l'Intérieur a annoncé avoir limogé des responsables des services de sécurité à Sfax et à Kerkennah, dans l'est tunisien, après le naufrage d'un bateau transportant des migrants, un drame qui secoue la Tunisie.

Au moins 65 personnes – majoritairement des Tunisiens – sont mortes dans le naufrage de leur embarcation au large de

Kerkennah, archipel situé en face de Sfax (est), la deuxième ville du pays. Soixante-huit personnes ont été secourues.

Lotfi Brahem a décidé de limoger les responsables après que «les résultats des (...) investigations préliminaires» sur le naufrage ont montré qu'ils avaient failli à leur devoir «de façon directe ou indirecte», avait expliqué le ministère dans un communiqué.

Le bilan des victimes du naufrage est toujours provisoire, des survivants ayant évoqué la présence d'au moins 180 personnes à bord au moment du naufrage dans la nuit de samedi à dimanche.

Il s'agit du naufrage de migrants le plus meurtrier en Méditerranée depuis le 2 février, quand 90 personnes, en majorité des Pakistanais, étaient mortes noyées au large de la Libye, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Ghani Y./APS

## Religions autres que musulmane

### Mohamed Aissa appelle au respect des lois fixant l'exercice des cultes

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a appelé les associations religieuses actives en Algérie à respecter les lois fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, affirmant que la liberté du culte est garantie par la Constitution algérienne.

«En Algérie, la liberté de l'exercice du culte est garantie par la Constitution et les lois de la République et elle est soutenue et protégée par l'Etat, cependant tout un chacun, y compris des associations religieuses actives en Algérie, doivent de se conformer à ces lois», a indiqué le ministre en marge de la 15<sup>e</sup> édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran.

«Depuis la promulgation de la loi de 2006 fixant les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulman, l'Etat n'a de cesse d'appeler les associations religieuses actives en Algérie à se conformer aux lois de la République», a-t-il rappelé, ajoutant que «bon nombre de ces associations, notamment catholiques, ont répondu à ces appels».

A une question sur la fermeture de certaines églises, M. Aissa a précisé que «ce qui a été fermé se sont des établisse-

ments éducatifs, des logements ou des locaux commerciaux transformés, unilatéralement par certaines associations, en lieux de culte et non pas des églises au sens de la loi, et ce, parallèlement à une recrudescence du courant évangéliste et des prolongements extérieurs sans respect des lois de la République».

Soulignant que la loi s'applique à tous et que «celui qui refuse de s'y soumettre ouvre la voie au recours à la force publique pour l'imposer», le ministre a indiqué que la loi définit les conditions d'ouverture d'églises et que l'Algérie «est souveraine de ses décisions en dépit des critiques».

«Lorsqu'un "poulailler" est transformé en lieu de culte, cela relève de ce qui a été reproché aux Ahmadis et aux groupes extrémistes et aussi aux dépassements de certains musulmans ici et là puisque la loi s'applique à tous», a affirmé le ministre des Affaires religieuses. «L'attention était focalisée sur la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme au nom de la religion et l'Algérie a pu vaincre le terrorisme et assécher ses sources et œuvre aujourd'hui à s'en prémunir», a conclu M. Aissa.

L. M.

## À quelques jours de la fin du ramadan



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Les médecins résidents battent le pavé

■ Des médecins résidents ont marché hier à Tizi Ouzou à l'appel du Collectif autonome des médecins résidents algériens (Camra) pour réitérer leur «détermination inébranlable à mener notre combat jusqu'à l'obtention de nos revendications, et arracher notre dignité tant bafouée».

Par Hamid M.

Des centaines de résidents venus de plusieurs wilayas notamment de Béjaïa, Blida, Alger et Oran ont pris part à la manifestation qui a démarré vers midi depuis la faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou jusqu'à la place de l'Olivier (sortie ouest de Tizi Ouzou) en empruntant les principales artères de la ville des Genêts. Les manifestants

ont scandé des slogans et brandi des banderoles et des pancartes sur lesquelles nous pouvons lire «résidents en grève, force, dignité et solidarité», «halte à la répression» et autres. La marche s'est déroulée dans le calme.

### Une personne mortellement heurtée par un chauffard

Une personne est décédée et une autre a été blessée hier dans

un accident de la route survenu à hauteur du village Bouhinoune (4 km au sud de Tizi-Ouzou), indique la Protection civile dans un communiqué. Les deux victimes ont été heurtées par un véhicule vers 10h40 à hauteur de la poste de Bouhinoune. L'une des deux victimes, un homme de 78 ans est décédé. Alors que la seconde victime, une personne de 69 ans s'en est sortie avec des blessures et a été évacuée au CHU de Tizi-Ouzou.

H. M.

Accord nucléaire

## L'Iran s'est préparé à «un éventuel échec»

L'Iran a annoncé mercredi à Vienne, lors d'une réunion du conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), se livrer à des «travaux préparatoires» destinés à relancer son programme nucléaire en cas d'échec de l'accord de 2015 avec les grandes puissances à la suite du retrait de Washington le 8 mai dernier. Téhéran a lancé des «travaux préparatoires au cas où le JCPOA (sigle officiel de l'accord) venait malheureusement à échouer, de façon à ce que l'Iran puisse relancer ses activités sans les restrictions liées au JCPOA», a déclaré son ambassadeur auprès de l'AIEA, Reza Najafi. Le diplomate, qui s'exprimait en marge de la réunion du conseil des gouverneurs de l'agence, a confirmé que son

pays avait notifié à cet organe envisager une reprise de la production de gaz UF6, utilisé pour l'enrichissement d'uranium. L'AIEA avait indiqué mardi avoir reçu «une lettre de l'Iran le 4 juin informant l'agence de l'existence d'un calendrier provisoire de démarrage de production d'UF6», laquelle en soi ne contrevient pas à l'accord. Le vice-président iranien Ali Akbar Salehi avait annoncé mardi que Téhéran souhaitait également fabriquer de nouvelles centrifugeuses, de façon à augmenter sa capacité à enrichir l'uranium. L'Iran «prépare juste de nouvelles infrastructures», a précisé mercredi M. Najafi, soulignant que cette décision à propos des centrifugeuses «ne relève pas du JCPOA» et n'avait, à ce titre, pas été mentionnée dans la lettre à

l'agence. Le représentant iranien a invité les signataires de l'accord, notamment les Européens, à trouver «très rapidement» une solution pour «compenser» les effets économiques de la défection américaine. A défaut, l'Iran «n'acceptera pas de continuer à respecter ses engagements», a insisté le haut diplomate. «Nous ne faisons rien aujourd'hui qui contrevienne à l'accord», a-t-il rappelé. Lundi, le guide suprême iranien, Ali Khamenei, avait prévenu que son pays avait «le devoir de se préparer rapidement» à augmenter sa capacité de production d'uranium enrichi.

L'accord de 2015 est fragilisé par la décision le 8 mai du président américain Donald Trump de se retirer de ce texte.

(APS)